

SNCS-HEBDO 10 n°11

6 septembre 2010

Pour la défense de nos retraites, la recherche est concernée Manifestons le 7 septembre

Patrick Monfort, secrétaire général du SNCS-FSU

Les fortes mobilisations contre la réforme des retraites doivent aussi faire entendre les revendications de personnels de la recherche. La réforme imposée par le gouvernement n'a qu'un seul objectif : réduire le niveau des retraites et des pensions et faire payer le coût par les salariés et non par les profits financiers. Pour la Fonction publique, il s'agit d'alléger la dette de l'Etat tout en diminuant le nombre de fonctionnaires. De ce point de vue, les chercheurs et les ITA des organismes de recherche, statutaires et précaires, sont aussi concernés que l'ensemble des citoyens par la défense des retraites.

Mais ils le sont d'autant plus, qu'à l'occasion de la dernière rencontre entre le SNCS et la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en mai dernier, celle-ci a refusé d'entendre nos revendications spécifiques. En effet, le SNCS a demandé que des négociations soient ouvertes

- sur les recrutements de plus en plus tardifs des chercheurs et des ITA, venant bien souvent après des périodes de chômages et de CDD,
- sur la période de thèse qui selon le type de financement n'est pas comptabilisée
- sur la prise en compte des années travaillées à l'étranger avant le recrutement (or le post-doc est devenu indispensable à bien des carrières)
- sur la prise en compte des activités passées des collègues étrangers avant leur recrutement dans les organismes

L'agacement de la Ministre face à nos demandes montre une fois de plus la considération qu'elle a pour les personnels de la recherche publique. Elle n'a pas voulu

prendre en compte les spécificités de nos métiers, répondant que nous étions privilégiés, et qu'il ne valait mieux pas en parler avec le ministère de la Fonction publique !

Le SNCS appelle l'ensemble des personnels de la recherche à manifester le mardi 7 septembre pour nos revendications :

- droit à partir à 60 ans, avec une pension à taux plein, d'un montant de 75% du salaire moyen des six derniers mois pour les fonctionnaires,
- maintien et amélioration des droits des femmes,
- indexation des pensions sur les traitements, eux-mêmes indexés sur les prix,
- prise en compte de la structure réelle des carrières (généralement courtes) des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- prise en compte des années d'études incluant les post-docs dans le calcul des retraites.

Cela exige d'autres financements, basés notamment sur une répartition des richesses qui soit plus favorable au travail. Il faut revenir sur les exonérations sociales et faire contribuer les produits financiers. Cela exige une politique de l'emploi, et notamment de l'emploi public, à la hauteur des besoins.

Le gouvernement n'est absolument pas soutenu par la population sur ce projet de réforme, qui montre avant tout une grande injustice sociale. Nous devons préserver notre système de retraites solidaire et intergénérationnel. Nous pouvons, ensemble, repousser ce projet. Manifestons !